

Avis de Soutenance

Madame Abla MABLE

Droit Public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

La planification des déchets ménagers et assimilés : l'exemple de la région Centre-Val de Loire

dirigés par Madame Catherine RIBOT

Soutenance prévue le **lundi 02 juin 2025** à 14h00

Lieu : 39 RUE DE L'UNIVERSITE 34060 MONTPELLIER

Salle : SALLES DES ACTES

Composition du jury proposé

Mme Catherine RIBOT	Université de Montpellier	Directrice de thèse
M. François-Xavier FORT	Université Sorbonne Paris Nord	Rapporteur
M. Frédéric BOUIN	Université de Perpignan Via Domitia	Rapporteur
M. Patrice NDIAYE	Université de Montpellier	Examineur

Mots-clés : CENTRE-VAL DE LOIRE,Loi NOTRe,PLANIFICATION,DMA,PRPGD,PLPDMA

Résumé :

L'entrée en vigueur de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) symbolise le point de départ d'une nouvelle ère en matière de gestion des déchets, avec l'introduction de deux nouveautés que sont d'une part, le changement d'échelle territoriale en matière d'élaboration des outils de planification et d'autre part, la création du PRPGD (Plan régional pour la prévention et la gestion des déchets). C'est l'occasion pour la région de se saisir de la problématique de la gestion des déchets dans sa globalité avec une vision plus coordonnatrice, d'envergure et donc plus stratégique. Notre réflexion suppose d'analyser les conséquences de ce nouveau changement dans les territoires de la région Centre-Val de Loire, notamment en ce qui concerne les DMA (déchets ménagers et assimilés). Dans les territoires de la région, le PLPDMA (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés) prend le relais du PRPGD en précisant plus en détail les objectifs fixés par ce dernier et surtout en déclinant les actions d'une mise en œuvre plus efficiente. Dès lors, cette thèse nous permettra d'appréhender l'intérêt de « mieux planifier » la gestion des DMA. Ensuite, nous nous focaliserons sur la mise en œuvre de cette planification régionale au sein des territoires de la région. Et, tout au long de notre réflexion, eu égard à sa situation géographique stratégique, nous pourrons nous inspirer des pratiques des régions limitrophes afin d'évoquer des pistes d'amélioration des pratiques planificatrices de la région Centre-Val de Loire.